Form No. 3460-564 Rev A

TORO®

Count on it.

Manual del operador

Bétonnière

Porte-outil compact avec tarière

Nº de modelo 22442—Nº de serie 319000001 y superiores

Registre su producto en www.Toro.com.
Traducción del original (ES)

CE UK CA

3460-564

⚠ ADVERTENCIA

CALIFORNIA
Advertencia de la Propuesta 65

El uso de este producto puede provocar la exposición a sustancias químicas que el Estado de California considera causantes de cáncer, defectos congénitos u otros trastornos del sistema reproductor.

Introducción

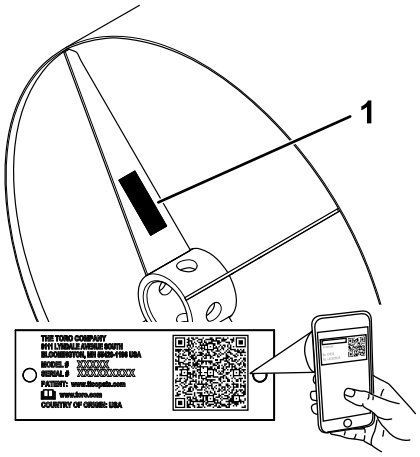
La bétonnière est conçue pour les porte-outils compacts Toro équipés d'une tarière pour mélanger et couler jusqu'à 91 kg (200 lb) de ciment sec. L'utilisation de ce produit à d'autres fins que celle prévue peut être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter ainsi de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Rendez-vous sur www.Toro.com pour tout document de formation à la sécurité et à l'utilisation des produits, pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des dépositaires ou pour enregistrer votre produit.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces Toro d'origine ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un dépositaire-réparateur ou le service client Toro agréé. La Figura 1 indique l'emplacement des numéros de modèle et de série du produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

Importante: **Avec votre appareil mobile, vous pouvez scanner le code QR sur l'autocollant du numéro de série (le cas échéant) pour accéder à l'information sur la garantie, les pièces détachées et autres renseignements concernant le produit.**



g289870

Figura 1

1. Emplacement des numéros de modèle et de série

Nº de modelo _____

Nº de serie _____

Les mises en garde de ce manuel soulignent des dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité (Figura 2), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.



g000502

Figura 2

1. Symbole de sécurité

Ce manuel utilise deux termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur une information d'ordre mécanique spécifique, et **Remarque**, pour souligner une information d'ordre général méritant une attention particulière.

© 2022—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Póngase en contacto con nosotros en www.Toro.com.
Imprimé aux États-Unis
Reservados todos los derechos

Contenido

Seguridad 3
Consignes de sécurité générales 3
Consignes de sécurité concernant l'utilisation sur les pentes 4
Consignes de sécurité concernant la bétonnière 4
Consignes de sécurité relatives à l'entretien et au remisage 5
Pegatinas de seguridad e instrucciones 5
Montaje 6
1 Préparation de la machine 6
2 Montage de la bétonnière sur la tête d'entraînement de la tarière 6
El producto 7
Especificaciones 7
Operación 7
Malaxage et coulage du béton 7
Dépose de la bétonnière de la tête d'entraînement de tarière 8
Position de transport 8
Almacenamiento 8

Seguridad

⚠ ADVERTENCIA

L'usinage ou la manutention de pierre, maçonnerie, béton, métal et autres matériaux peut produire de la poussière, des brouillards et des vapeurs chargés de substances chimiques, telle la silice. Ces substances sont connues pour causer des blessures ou des maladies graves ou mortelles, comme des maladies respiratoires, silicose, cancer, malformations congénitales et autres troubles de la reproduction.

- **Contrôlez la production de poussière, brouillards et vapeurs à la source dans la mesure du possible. Utilisez de l'eau pour dépoussiérer lorsque cela est possible.**
- **Utilisez de bonnes pratiques de travail et suivez les recommandations du fabricant ou des fournisseurs, de l'OSHA et autres associations professionnelles.**
- **Respectez toujours les précautions relatives aux voies respiratoires.**
- **Lorsqu'il est impossible d'éliminer les risques liés à l'inhalation, vous devez, ainsi que les personnes à proximité, porter un respirateur approuvé par l'OSHA pour le matériau manipulé.**

Consignes de sécurité générales

Respectez toujours toutes les consignes de sécurité pour éviter des blessures graves ou mortelles.

- Ne dépassez pas la capacité nominale de la machine au risque de la déstabiliser et d'en perdre le contrôle.
- **Ne transportez pas un accessoire en laissant les bras levés ou déployés (le cas échéant)**. Transportez toujours l'outil près du sol; voir Position de transport (página 8).
- Marquez au préalable l'emplacement des lignes, conduites ou autres objets enfouis dans la zone de travail, et ne creusez pas à ces endroits.
- Vous devez lire et comprendre le contenu de ce *Manuel de l'utilisateur* avant de démarrer la machine.
- Accordez toute votre attention à l'utilisation de la machine. Ne vous livrez à aucune activité risquant de vous distraire, au risque de causer des dommages corporels ou matériels.

- Ne confiez jamais l'utilisation de la machine à des enfants ou à des personnes non qualifiées.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des composants et accessoires en mouvement.
- N'utilisez pas la machine s'il manque des capots ou d'autres dispositifs de protection, ou s'ils sont endommagés.
- Tenez tout le monde et tous les animaux à l'écart de la machine.
- Arrêtez la machine, coupez le moteur et enlevez la clé avant d'effectuer un entretien, de faire le plein de carburant ou d'éliminer une obstruction sur la machine.

L'usage ou l'entretien incorrect de cette machine peut occasionner des accidents. Pour réduire les risques d'accidents et de blessures, respectez les consignes de sécurité qui suivent. Tenez toujours compte des mises en garde signalées par le symbole de sécurité (⚠) et la mention Prudence, Attention ou Danger. Le non respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

Consignes de sécurité concernant l'utilisation sur les pentes

- **Travaillez toujours dans le sens de la pente (en montant ou en descendant), en plaçant le côté le plus lourd de la machine étant en amont.** La répartition du poids varie selon les accessoires montés. Quand un accessoire porte-charge est vide, l'arrière de la machine est le point le plus lourd; alors que lorsqu'il est plein, l'avant de la machine devient plus lourd. La plupart des accessoires alourdissent l'avant de la machine.
- La stabilité de la machine est compromise si vous levez ou déployez les bras de chargeuse (le cas échéant) sur une pente. Gardez les bras de la chargeuse abaissés et rétractés sur les pentes.
- Les pentes augmentent significativement les risques de perte de contrôle et de basculement de la machine pouvant entraîner des accidents graves, voire mortels. **L'utilisation de la machine sur une pente, quelle qu'elle soit, ou sur un terrain accidenté, demande une attention particulière.**
- Établissez vos propres procédures et règles de travail à appliquer quand vous utilisez la machine sur des pentes. Ces procédures doivent inclure un repérage et une étude du site pour déterminer quelles pentes permettent une utilisation sécuritaire de la machine. Faites toujours preuve de bon sens et de discernement quand vous réalisez cette étude.
- Ralentissez et redoublez de prudence sur les pentes. La nature du terrain peut affecter la stabilité de la machine.
- Évitez de démarrer ou de vous arrêter en côte. Si la machine perd de sa motricité, descendez lentement la pente en ligne droite.
- Évitez de faire demi-tour sur les pentes. Si vous ne pouvez pas faire autrement, procédez lentement en gardant le côté le plus lourd de la machine en amont.
- Déplacez-vous à vitesse réduite et progressivement sur les pentes. Ne changez pas soudainement de vitesse ou de direction.
- N'utilisez pas la machine sur une pente si vous ne vous sentez pas à l'aise.
- Méfiez-vous des trous, ornières et bosses, car les irrégularités du terrain peuvent provoquer le retournement de la machine. L'herbe haute peut masquer les accidents du terrain.
- Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la machine sur des surfaces humides. En effet, elles réduisent la motricité de la machine qui risque alors de déraper.
- Examinez la zone d'utilisation pour vous assurer que le sol est suffisamment stable pour supporter le poids de la machine.
- Utilisez la machine avec prudence près de :
 - Fortes dénivellations
 - Fossés
 - Berges
 - Étendues d'eau

 La machine peut se retourner brusquement si une chenille passe par-dessus une dénivellation quelconque et se retrouve dans le vide, ou si un bord s'effondre. Maintenez une distance de sécurité entre la machine et tout danger potentiel.
- N'enlevez ou n'ajoutez jamais d'accessoires lorsque la machine se trouve sur une pente.
- Ne garez pas la machine sur une pente.

Consignes de sécurité concernant la bétonnière

- Utilisez un équipement de protection individuelle (EPI) et portez des vêtements de travail appropriés, y compris :
 - Casque
 - Respirateur ou masque antipoussière
 - Écran facial
 - Lunettes de sécurité
 - Protecteurs d'oreilles
 - Chaussures robustes à semelle antidérapante

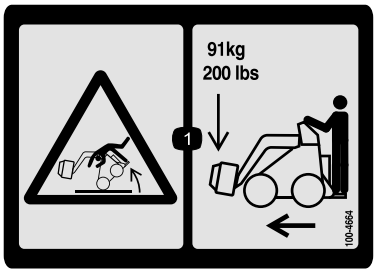
 - Pantalon
 - Chemise à manches longues, serrées aux poignets
 - Gants bien ajustés, sans cordon de serrage ni larges manchettes
- Sur les porte-outils compact série 300, installez le contrepoids sur le groupe de déplacement quand vous utilisez l’accessoire.

Consignes de sécurité relatives à l'entretien et au remisage

- Contrôlez fréquemment le serrage de toutes les fixations pour garantir le fonctionnement sûr de la machine.
- Consultez ce *Manuel de l'utilisateur* avant de remiser l'accessoire pour une durée prolongée afin de n'oublier aucune opération importante.
- Remplacez les autocollants d'instruction ou de sécurité manquants ou endommagés au besoin.

Pegatinas de seguridad e instrucciones

Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



decal100-4664

100-4664

1. Risque de renversement – la charge maximale pendant la conduite de la machine est 91 kg (200 lb).



decal133-8061

133-8061

Montaje

1

Préparation de la machine

No se necesitan piezas

Procedimiento

1. Garez la machine sur une surface plane et horizontale et serrez le frein de stationnement (le cas échéant).
2. Levez les bras de la chargeuse pour éloigner la tête d'entraînement du sol.
3. Coupez le moteur et enlevez la clé.

2

Montage de la bétonnière sur la tête d'entraînement de la tarière

Piezas necesarias en este paso:

1	Bétonnière
2	Boulon
2	Écrou

Procedimiento

1. Tournez la tête d'entraînement de la tarière manuellement jusqu'à ce qu'il soit possible d'insérer 2 boulons dans les trous de chaque côté des bras du berceau (Figura 3). Fixez chaque boulon avec un écrou.

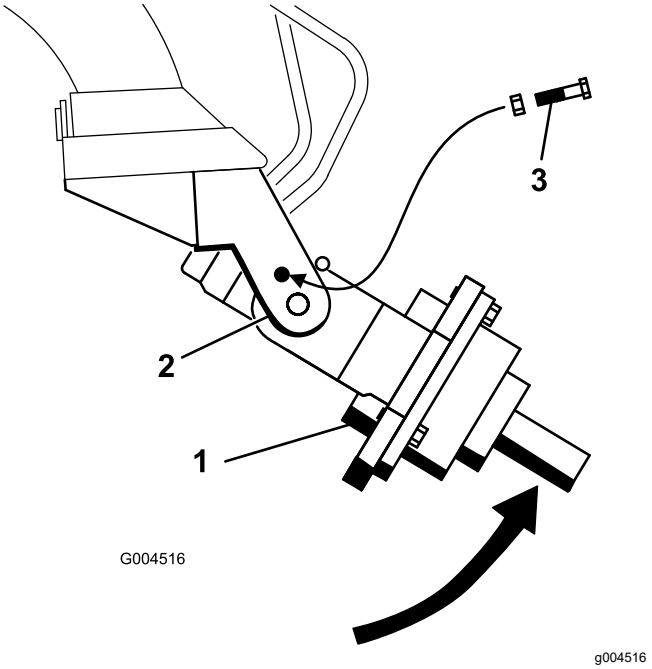


Figura 3

1. Tête d'entraînement
2. Bras de berceau
3. Boulon et écrou

2. Démarrez le moteur.
3. Insérez l'arbre d'entraînement dans le collier au dos de la bétonnière (Figura 2).

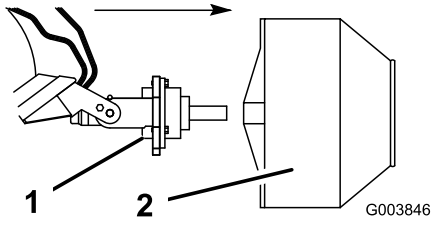


Figura 4

1. Tête d'entraînement de tarière
2. Bétonnière

4. Coupez le moteur et enlevez la clé.
5. Fixez la bétonnière sur la tête d'entraînement avec le boulon et l'écrou fournis avec la tête d'entraînement de la tarière (Figura 5).

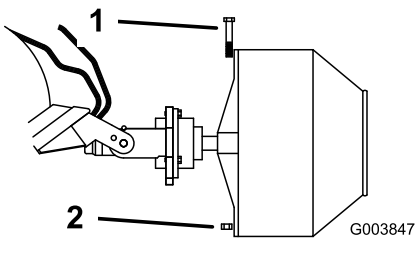


Figura 5

1. Boulon
2. Écrou

El producto

Especificaciones

Nota: Les spécifications et la conception peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Largeur	64 cm (25 po)
Longueur	46 cm (18 po)
Poids	34 kg (75 lb)
Charge de béton sec maximale	91 kg (200 lb)

Operación

Malaxage et coulage du béton

⚠ CUIDADO

La cuve est très lourde lorsqu'elle est remplie de béton ce qui peut déstabiliser le groupe de déplacement. Le groupe de déplacement peut alors basculer et vous blesser gravement ainsi que toute autre personne à proximité.

- **N'utilisez jamais la bétonnière sur les porte-outils compacts série 200 ou 300 sans installer auparavant le contrepoids, disponible chez les dépositaires-réparateurs agréés.**
- **Transportez toujours la bétonnière près du sol.**

1. Abaissez les bras de chargeuse aussi loin que possible tout en basculant la cuve vers le haut aussi loin que possible.
2. Ajoutez jusqu'à 91 kg (200 lb) de mélange de béton sec.
3. Placez la commande d'accélérateur en position HAUT RÉGIME.
4. Si le groupe de déplacement est équipé d'un sélecteur de vitesse et d'un diviseur de débit, placez le levier du sélecteur de vitesses à la position HAUT VITESSE et la commande du diviseur de débit à la position 10 à 11 heures (20 à 30 tr/min).
5. Ajoutez la quantité d'eau appropriée dans la bétonnière et poussez le levier de commande' hydraulique auxiliaire en avant pour mélanger.
6. Lorsque le ciment est suffisamment mélangé, ramenez le levier de commande hydraulique auxiliaire à la position POINT MORT et conduisez lentement jusqu'au lieu de travail.
7. Basculez la cuve en avant et tirez le levier de commande hydraulique auxiliaire en arrière pour couler le béton.
8. Lorsque vous n'avez plus besoin de la bétonnière, lavez-la avant que le béton n'ait le temps de durcir.

Dépose de la bétonnière de la tête d'entraînement de tarière

1. Garez la machine sur une surface plane et horizontale.
2. Abaissez la bétonnière à l'emplacement de remisage.
3. Coupez le moteur et enlevez la clé.
4. Retirez le boulon et l'écrou qui fixent la bétonnière à la tête d'entraînement (Figura 5).
5. Démarrez le moteur et éloigner le groupe de déplacement de la bétonnière en marche arrière.

Position de transport

Pour le transport, maintenez l'accessoire aussi près du sol que possible; à moins de 15 cm (6 po) au-dessus du sol. Inclinez-le en arrière.

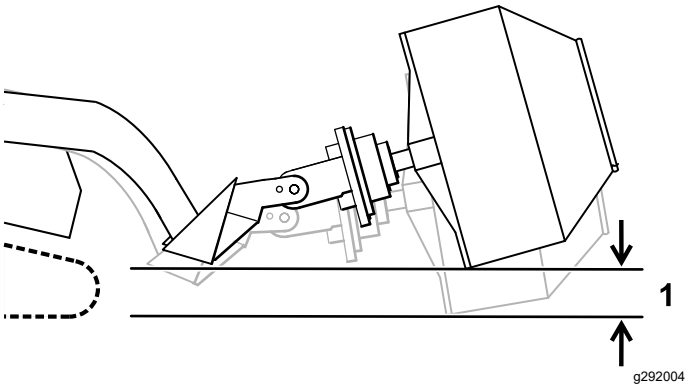


Figura 6

1. Pas plus de 15 cm (6 po) au-dessus du sol
2. Incliner l'accessoire en arrière

Almacenamiento

1. Avant un remisage de longue durée, lavez soigneusement l'accessoire avec de l'eau et un détergent doux.
2. Peignez toutes les surfaces métalliques éraflées ou mises à nu. Une peinture pour retouches est disponible chez les dépositaires-réparateurs agréés.
3. Rangez l'accessoire dans un endroit propre et sec, comme un garage ou une remise. Couvrez-le pour le protéger et le garder propre.

Declaración de Incorporación

The Toro Company, 8111 Lyndale Avenue South, Bloomington, MN, États-Unis déclare que la ou les machines suivantes sont conformes aux directives mentionnées, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

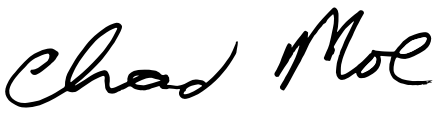
Nº de modelo	Nº de serie	Descripción del producto	Descripción de la factura	Descripción general	Directiva
22442	319000001 y superiores	Bétonnière, Porte-outil compact	SWS CEMENT BOWL CE	Porte-outil compact	2006/42/CE

La documentation technique pertinente a été réunie conformément aux exigences de la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La transmission sera effectuée par voie électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant son incorporation dans des modèles Toro approuvés, comme indiqué dans la Déclaration de conformité associée et en conformité avec toutes les instructions, ce qui lui permet alors d'être déclaré conforme aux dispositions de toutes les directives pertinentes.

Certificado:



Chad Moe
Director de ingeniería
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Noviembre 15, 2022

Representante autorizado:

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro Europe NV
Nijverheidsstraat 5
2260 Oevel
Belgium

UK Declaration of Incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Ave. South, Bloomington, MN, États-Unis, déclare que la ou les machines suivantes sont conformes à la réglementation mentionnée, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

Nº de modelo	Nº de serie	Descripción del producto	Descripción de la factura	Descripción general	Directiva
22442	319000001 y superiores	Bétonnière, Porte-outil compact	SWS CEMENT BOWL CE	Porte-outil compact	S.I. 2008/1597

La documentation technique pertinente a été réunie conformément aux exigences de l'Annexe 10 de la directive S.I 2008 nº 1597.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La transmission sera effectuée par voie électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de Conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les réglementations pertinentes.

This declaration has been issued under the sole responsibility of the manufacturer.
The object of the declaration is in conformity with relevant UK legislation.

Representante autorizado:

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro U.K. Limited
Spellbrook Lane West
Bishop's Stortford
CM23 4BU
United Kingdom

Chad Moe
Director de ingeniería
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Noviembre 15, 2022

Déclaration de confidentialité EEE/R-U

Utilisation de vos données personnelles par Toro

La société The Toro Company (« Toro ») respecte votre vie privée. Lorsque vous achetez nos produits, nous pouvons recueillir certaines données personnelles vous concernant, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou dépositaire Toro local(e). Toro utilise ces données pour s'acquitter d'obligations contractuelles, par exemple pour enregistrer votre garantie, traiter une réclamation au titre de la garantie ou vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, mais aussi à des fins commerciales légitimes, par exemple pour mesurer la satisfaction des clients, améliorer nos produits ou vous transmettre des renseignements sur des produits susceptibles de vous intéresser. Toro pourra partager les données personnelles que vous lui aurez communiquées avec ses filiales, dépositaires ou autres partenaires commerciaux dans le cadre de ces activités. Nous pouvons aussi être amenés à divulguer des données personnelles si la loi l'exige ou dans le cadre de la cession, de l'acquisition ou de la fusion d'une société. Nous ne vendrons jamais vos données personnelles à aucune autre société à des fins commerciales.

Conservation de vos données personnelles

Toro conservera vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour répondre aux fins susmentionnées et conformément aux dispositions légales applicables. Pour plus de renseignements sur les durées de conservation applicables, veuillez contacter legal@toro.com.

L'engagement de Toro en matière de sécurité

Vos renseignements personnels peuvent être traités aux États-Unis ou dans tout autre pays où la législation concernant la protection des données peut être moins rigoureuse que celle de votre propre pays de résidence. Chaque fois que nous transfèrerons vos renseignements hors de votre pays de résidence, nous prendrons toutes les dispositions légales requises pour mettre en place toutes les garanties nécessaires visant à la protection et au traitement sécurisé de vos renseignements.

Droits d'accès et de rectification

Vous pouvez être en droit de corriger ou de consulter vos données personnelles, ou encore de vous opposer à leur traitement, ou d'en limiter la portée. Pour ce faire, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com. Si vous avez la moindre inquiétude concernant la manière dont Toro a traité vos renseignements, nous vous encourageons à nous en faire part directement. Veuillez noter que les résidents européens ont le droit de porter plainte auprès de leur Autorité de protection des données.

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :

AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu'est-ce que la Proposition 65?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif »; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

Cette loi s'applique-t-elle partout?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.